

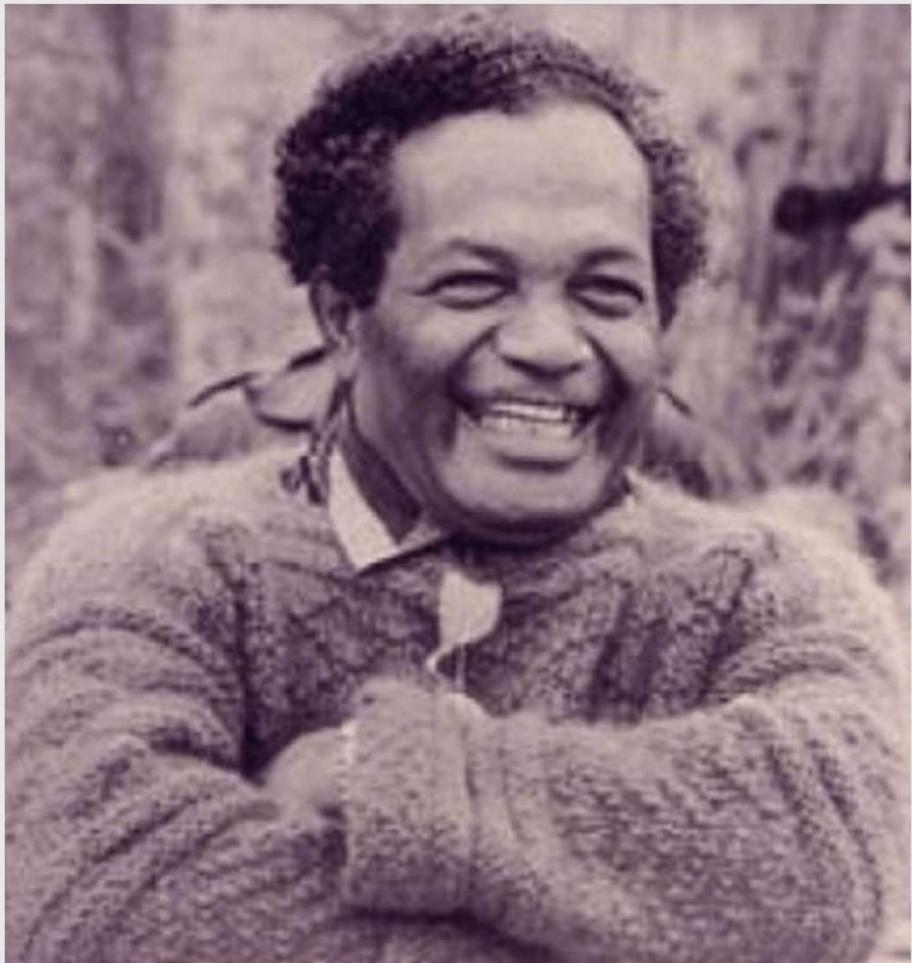
# Décolonisation et résurgence en Kanaky

Histoire, résistances et perspectives

PRESENCE

KANAK





*« Le retour à la tradition est un mythe. Aucun peuple ne l'a jamais vécu. La recherche d'identité, le modèle pour moi, il est devant moi, jamais en arrière. L'identité, elle est devant nous. » Jean-Marie Tjibaou*



*Honorer les savoirs autochtones, la spiritualité Kanak et l'intégrer dans une perspective décoloniale dans l'enseignement, cela signifie : reconnaître les héritages, reconnaître les violences, mais surtout donner voix à ce que je nomme « la voix Kanak » — c'est-à-dire, une vision de la terre, des ancêtres, de la communauté et du temps, qui ne se limite pas à une logique strictement politique ou institutionnelle, mais porte une dimension ontologique et spirituelle – Yvanna Doï-Lepeu.*

Qu'entend-on par décolonisation,  
autodétermination, résistance,  
résurgence culturelle?



- Par « décolonisation », j'entends le processus par lequel un peuple soumis à une domination coloniale cherche à reprendre sa souveraineté politique, économique et culturelle.
- « Autodétermination » renvoie au droit pour un peuple de choisir librement son avenir collectif (autonomie, association, indépendance).
- « Résistance » désigne toutes les formes d'opposition – visibles, invisibles, culturelles, symboliques – face à la domination.
- « Résurgence » enfin indique le retour, la réaffirmation, le renouveau des identités, des cultures, des savoirs, des rites, qui avaient été marginalisés ou effacés par le colonialisme.



# 1. Histoire coloniale et premières résistances (1853-1945)

## **1.1 Installation coloniale française**

En 1853, la France prend possession de la Nouvelle-Calédonie. Le territoire est d'abord transformé en bagne, colonie pénale, puis en colonisation de peuplement et d'exploitation des ressources. Cette dynamique coloniale impose des structures étrangères : administration, économie d'extraction, modèle français d'organisation territoriale.

## **1.2 Effacement des structures sociétales Kanak**

Pour les peuples Kanak, l'arrivée coloniale signifie une rupture majeure les coutumes , les chefferies,. se trouvent mises à mal , : de nombreuses terres sont expropriées et les populations parquées dans des réserves desquelles ils devaient demander l'autorisation pour sortir. Ces mêmes réserves porteront le nom de tribus plus tard. La culture Kanak est alors progressivement marginalisée et la population va décroître progressivement ; entre 1897 et 1901 la population Kanak va passer de 45 000 à 20 000 Kanak (chiffre officiel). Aujourd’hui, les recherches parlent d'une population supérieure à 100 000 individus (voir les recherches de Monsieur Christophe Sand).

- **20 janvier 1855** - les Terres sont proclamées propriétés de l’État Français (déclaration n° 18 du gouvernement du Bouzet)
- **1er octobre 1859** – Premières créations de réserves pour les « terrains reconnus nécessaires pour les besoins des indigènes ».
- **24 décembre 1867** – Arrêté créant la tribu1, collectivité reconnue administrativement par le pouvoir colonial.
- **22 janvier 1868** – Les réserves sont des biens collectifs, « inaliénables, incommutables et insaisissables ».
- **6 mars 1876** – Arrêté 153 qui institue le cantonnement des Kanaks et règle la procédure de délimitation des réserves
- **27 octobre 1876** – Arrêté sur l’organisation des tribus Kanak et l’établissement des Grandes chefferies.
- **18 juillet 1887** – Statut de l’indigénat instauré par décret pour dix ans2: les Kanaks sont dès lors placés hors du droit commun et sont soumis à la discipline de l’administration coloniale. Le recensement comptabilise quarante-cinq mille Kanaks.

### **1.3 Premières formes de résistance symbolique et matérielle**

- L'insurrection de 1878, dirigée notamment par le chef Ataï, constitue un moment fondateur. C'est la « Grande révolte Kanak », un soulèvement qui témoigne non seulement d'un refus politique, mais aussi d'un acte de défense de la terre et de la coutume. Ce moment pose déjà que la résistance n'est pas uniquement politique : elle est relationnelle avec la terre, les ancêtres, la communauté.
- S'en suivra une autre... En avril 1917, des Kanak du Nord de la Grande Terre se lancent dans une guerre contre les autorités françaises et leurs soutiens locaux. Refusant le recrutement de nouveaux « volontaires » pour aller se battre en Europe et exaspérés par le déni d'existence que leur opposait la colonie, ils luttent douze mois durant, jusqu'à épuisement.

## 2. Période transitionnelle : citoyenneté, codification, transformation (1946-1975)

## **2.1 Statut de citoyenneté (1946) et « peuple calédonien »**

- Après la Seconde Guerre mondiale, les statuts changent. La Nouvelle-Calédonie devient territoire d'outre-mer et des Kanak (chef, pasteur, ancien combattant, moniteur d'école privée obtiennent pour la première fois le droit de vote (Ils représentent 1 144 électeurs sur environ 10 000). A la même époque, en France, les femmes obtenaient le droit de vote.
- Puis en avril-mai 1946 – Abolition du statut de l'indigénat ; les Kanak peuvent à nouveau circuler librement de jour comme de nuit et récupèrent le libre droit de résider et de travailler. Statut de territoire d'Outre-mer donné par la Constitution de la IVe République. Les Kanak deviennent citoyens de l'Union française.

A la même époque des formations politiques se créent.

- 1946 – Création du Parti communiste calédonien (PCC) par Jeanne Tunica, première forme d'organisation politique Kanak, avec plus de deux cents adhésions. On voit des drapeaux rouges dans les mines. Création, en réaction au PCC, des premières associations catholique et protestante en milieu Kanak, l'UICALO (mai 1946) et l'AICLF (10 février 1947), qui préfigurent l'Union calédonienne.
- 1951 – Droit de vote élargi à huit mille sept cents électeurs Kanak ; les Kanak sont encore majoritaires sur le territoire.
- 1er juillet 1951 – Maurice Lenormand est élu député de Nouvelle-Calédonie; largement supporté par les Kanaks de l'UICALO et de l'AICLF, étant le seul candidat à avoir consacré une partie de son programme aux « problèmes autochtones », il sera nommé le « député des Kanak ».
- 8 février 1953 – Première apparition de liste d'Union calédonienne, dirigée par Maurice Lenormand, avec le slogan « Deux couleurs, un seul peuple », à l'occasion des élections au Conseil général (qui remporte quinze sièges sur vingt-cinq), avec comme mots d'ordre : « Colons et autochtones, unissez-vous » et « L'année du centenaire sera l'année de la libération ».

L'idée d'un « peuple calédonien » – mélangeant Kanak et non-Kanak – est alors portée comme horizon d'intégration. Mais cette approche entraîne souvent l'effacement des spécificités Kanak.

## **2.2 Réveil identitaire et émergence politique Kanak**

- 1968-1969 – Sous l’impulsion d’étudiants Kanak rentrés de métropole, apparition de groupes de jeunes Kanaks radicaux, « les Foulards rouges » (originaires des îles Loyauté) et « 1878 » (jeunes de la Grande Terre).
- 10 décembre 1969 – Des dissidents de l’UC créent autour de Yann Céléné Uregei l’Union multiraciale (UM), premier parti politique Kanak.
- 1975 organisation du premier festival Melanesia 2000 sous l’égide de Jean-Marie Tjibaou . Ce festival a réuni tout le pays Kanak à Nouméa. Il avait pour objectif de montrer la culture Kanak aux autres et ainsi motiver la population Kanak à se (ré) approprier leur culture et apprendre à se (re) valoriser.
- Mai 1977 – Lors de son congrès à Bourail, l’UC se prononce officiellement pour l’indépendance.



### 3. Accord, compromis et décalage : les accords Accords de Matignon et Accords de Nouméa (1988-1998)

### **3.1 Crise des années 1980, violences et négociations**

La tension atteint son paroxysme dans les années 1980.

12 juillet 1983 – La table ronde de Nainville- les-Roches reconnaît aux Kanak un « droit inné et actif à l'indépendance ».

### **3.2 Accords de Matignon (1988)**

Signés le 26 juin 1988, ces accords marquent un pacte entre indépendantistes et loyalistes sous l'égide de l'État français. Ils prévoient notamment la création de trois provinces et la tenue future d'un référendum d'autodétermination.

### **3.3 Accord de Nouméa (1998)**

Le 5 mai 1998, l'Accord de Nouméa est signé. Il prévoit un transfert progressif de compétences à la Nouvelle-Calédonie, une reconnaissance de l'identité Kanak, mais sans sortie immédiate de la souveraineté française : la France conserve la défense, la monnaie, l'immigration, etc.



# 4. Décolonisation interrompue et crise contemporaine (2020-2025)

## **4.1 Référendums sur l'indépendance**

Conformément à l'Accord de Nouméa, des référendums sont organisés : en 2018, 2020, 2021. À chaque fois, la majorité choisit de rester dans la République française — mais la participation, les conditions électorales et l'arbitrage restent contestés.

## **4.2 Tensions liées au corps électoral et conséquences**

Le prochain grand point de rupture est la question du corps électoral et de l'arrivée de nouveaux habitants pouvant voter, ce qui est perçu par de nombreux Kanak comme une dilution de leur pouvoir politique.

La crise dramatique du 13 mai 2024 a illustré ces tensions profondes.





## Récentes violences en Nouvelle Calédonie – articles essentiels



[Le Monde.fr - Nouvelle-Calédonie :  
retour sur un an de crise politique  
- 13 mai 2025](#)



# Récentes violences en Nouvelle Calédonie – articles essentiels



[Le Monde.fr - A Nouméa, une nuit d'émeutes violentes réveille le spectre des événements de 1984 - 14 mai 2024](#)



### **4.3 Analyse anthropologique et politique**

Selon les experts, l'inégalité structurelle (éducation, emploi, logement) entre Kanak et non-Kanak est toujours présente et alimente la frustration. Le processus de décolonisation semble bloqué, non pas seulement institutionnellement mais aussi symboliquement et spirituellement.

# Récentes violences en Nouvelle Calédonie – articles essentiels



[Reuters - The colonial-era inequalities that fuelled the New Caledonia crisis - 24 mai 2024](#)



# 5. Résurgence identitaire et culturelle

## 5.1 Marquage identitaire et symboles

- La jeunesse Kanak affirme de plus en plus un marquage identitaire fort : drapeau « Kanaky », chants de résistance, réappropriation de la case traditionnelle, des rituels. Cela est à la fois un geste culturel et politique.
- Les chants et danses traditionnels sont modernisés, les pratiques artisanales réapparaissent s'enrichissent au contact des autres cultures
- La tradition ne renvoie pas à un passé figé, mais à une dynamique de renaissance. En Kanaky, le lien à la terre, aux ancêtres, aux lignages traverse cette résurgence. On ne cherche pas à « revenir » à un âge d'or hypothétique, mais à co-créer un futur enraciné dans les valeurs traditionnelles mais actuelles.

## **5.2 Rituels, symboles et spiritualité**

- La culture Kanak repose sur des systèmes de parenté, des liens coutumiers à la terre, une vision animiste/chrétienne hybride
- Les rituels et cérémonies continuent d'être un lieu de résistance — le rite ( la coutume )expose l'identité, la mémoire et la communauté.
- La flèche faîtière, la case, les chants, les danses — ce ne sont pas que des «objets» culturels, mais des vecteurs de connaissance, de relation à la terre, de transmission.
- À ce titre, la résurgence est une forme de décolonisation symbolique : reprendre et faire vivre ce que la colonisation avait tenté de marginaliser.



## 6. Enjeux actuels et pistes d'avenir

## 6.1 Paradoxe et défis

- La Nouvelle-Calédonie reste économiquement et politiquement dépendante de la France. Le paradoxe est celui-ci : forte aspiration à l'autodétermination, mais lien structurel à l'ancien colonisateur. Certains parlent d'« autodétermination dans le cadre de la dépendance ». Le droit reste formel, la réalité est moins assurée.
- Les inégalités sociales, l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la terre restent des obstacles au plein exercice d'une souveraineté réelle.
- Le philosophe de la décolonisation dirait : tant que les imaginaires, les symboles, les récits ne sont pas transformés, la domination continue — mais sous forme plus subtile.

## **6.2 Alternatives et perspectives**

- Valorisation des ressources locales (nickel, pêche, forêt) dans une logique autochtone et respectueuse de l'environnement. Toutefois, ces voies sont fragiles dans un marché globalisé.
- Réinvestissement des communautés coutumières, des jeunes dans la gouvernance territoriale.
- Réconciliation des mémoires : reconnaître la colonisation, la violence, la dépossession, et instaurer un dialogue véritable.
- Vers un destin commun mais selon quelles modalités ? Indépendance totale ? Association renouvelée ? Au-delà de « rester ou partir », c'est la forme du vivre-ensemble, de l'autodétermination et de la reconnaissance mutuelle qui est en question.

### **6.3 Vers l'autodétermination ?**

Le droit à l'autodétermination existe (notamment dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies). Mais dans ce cas, « autodétermination » signifie aussi « être maître de son avenir collectif ». Si la décolonisation est « inachevée », cela signifie que l'on doit interroger : qu'est-ce qui reste à faire ? Sur le plan politique : véritables compétences, reconnaissance souveraine. Sur le plan économique : autonomie matérielle. Sur le plan culturel et spirituel : que le lien à la terre et aux ancêtres retrouve toute sa puissance.



# 7. Ouverture vers l'Océanie : luttes politiques, autres cas

Pour élargir le regard, retenons que la lutte en Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans un contexte océanien plus large.

- Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) : après un conflit armé, un référendum en 2019 a vu plus de 97 % choisir l'indépendance.
- Papouasie occidentale (Indonésie) : lutte longue pour l'autodétermination, marquée par graves violations des droits humains.
- Polynésie française : le mouvement indépendantiste du Tāvini Huira'atira pose la question de l'autodétermination dans un cadre plus large.

Dans chacun de ces cas : héritage colonial (britannique, français, néerlandais), défis identitaires autochtones, enjeux géostratégiques (Chine, USA, Australie).

La dimension spirituelle, cosmologique (terre, mer, ciel, ancêtres) est souvent inscrite dans ces luttes – ce n'est pas seulement un « question politique », mais un « question de relation au monde ».



